

Récapitulatif des solutions transitoires pour le déploiement des réseaux thermiques

| Type | Description | Charge de travail | Complexité | Durée |
|---|---|-------------------|------------------|------------------------|
| Maintien de l'installation existante | Maintien de l'installation de production d'énergie existante par la maintenance, l'entretien et la réparation jusqu'à ce que l'approvisionnement par le réseau thermique soit mis en place. | Faible | Faible | à court ou moyen terme |
| Remplacement de l'installation existante | Remplacement de l'installation de production d'énergie existante par une solution adéquate sans travaux de construction importants. | Faible à moyenne | Faible à moyenne | à court ou moyen terme |
| Chaufferie mobile | Centrale énergétique mobile pour le chauffage, le refroidissement et la production d'eau chaude. Entrent en ligne de compte les cas où l'installation de production d'énergie existante ne peut être ni maintenue ni remplacée pour des raisons économiques ou d'exploitation. Vous trouverez de plus amples informations sur les centrales énergétiques mobiles dans un document séparé. | Moyenne à grande | Moyenne à grande | à court ou moyen terme |
| Solution commune | Centrale énergétique plus grande comme solution transitoire pour plusieurs bâtiments, sites, quartiers ou également pour les gros clients. Pour des horizons de 10 ans et plus, des installations de cogénération sont également envisageables. Dès que le raccordement au réseau thermique est réalisé, cette centrale énergétique peut être utilisée par exemple comme alimentation de pointe ou de secours, ou être remplacée par une sous-station principale et entièrement démantelée. | Grande | Grande | À moyen ou long terme |

Indépendamment du type de solution transitoire ou de la durée jusqu'à ce que l'approvisionnement par le réseau thermique soit possible, une réglementation claire et une autorisation d'exploitation sont nécessaires. Ce bref aperçu a été rédigé en complément du *Guide sur les solutions transitoires pour le déploiement des réseaux thermiques* issu du projet européen RES-DHC.

